Gestionnaire d'un salon de coiffure (H/F/X)

Soins - Bien-être

Chef d'entreprise

Durée

3 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Oui

Vous souhaitez avoir votre propre affaire ? Dextérité et créativité font partie de vos qualités ? Vous avez un bon contact avec les gens et savez parler de tout et de rien pourquoi ne pas ouvrir ou gérer votre propre salon de coiffure grâce à cette formation bien "tressée"!

Cette formation de Gestionnaire d'un salon de coiffure vous apprendra toutes les mèches du métier de Coiffeur mais aussi de Gérant d'un salon.**Coupe, couleur, brush aussi gestion du matériel, des produits, du personnel et de l'établissement n'auront plus de secret pour vous**! Les Gestionnaires d'un salon de coiffure sont des coiffe capables de gérer leur propre salon. Ils peuvent travailler seuls ou en équipe. Ils gèrent également d'autres aspects, en plus de la coiffure, liés à leur entreprise tels que salariés, la gestion administrative, comptable et commerciale et le style donné au salon.

Au cours de cette formation de Chef d'entreprise, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier de Gestionnai de coiffure :

Concevoir l'image de son entreprise: vous définissez le concept du salon. Vous déterminez le lieu d'implantation. Vous concevez un environnement adapté au salon. Vous définissez une stratégie de communication verbale et vestimentaire.

Installer son salon: vous établissez un plan de financement en fonction de l'image définie. Vous identifiez vos besoins en personnel en fonction de la politique d'e
Vous élaborez votre plan d'affaire. Vous établissez les tarifs.

Gérer les ressources humaines: vous recrutez, licenciez, formez et motivez votre personnel. Vous créez un esprit d'entreprise.

Gérer son entreprise : vous gérez les stocks. Vous organisez l'activité de l'entreprise. Vous coordonnez les différents services avec ou sans rendez-vous. Vous or
temps de travail. Vous positionnez votre entreprise dans l'environnement professionnel.

Dynamiser les aspects commerciaux : vous veillez à l'application d'une stratégie de communication homogène au sein de l'entreprise. Vous positionnez votre en
à la conjoncture et à la concurrence. Vous assurez l'animation commerciale du salon et faites évoluer son image.

Maîtriser les techniques du métier: vous assurez un service total look Dames et Messieurs. Vous réalisez des coiffures de circonstances et des colorations végé

Alors si vous souhaitez donner un nouveau style à votre avenir professionnel, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui proposent cette formation afin de vous y

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

de préférence via le modèle de formation en alternance *(https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance)* : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratiq
entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 664h réparties sur les 3 années de formation ; non-rémunérées.
Ces heures de stages sont réparties comme suit :

- 250 heures en 1ère année
- 250 heures en 2ème année
- 164 heures en 3ème année

Cette formation mène à un métier répertorié comme « Fonction Critique » : les employeurs ont du mal à trouver des candidats correspondant pleinement aux c
d'emploi. Vous aurez donc des possibilités d'emploi à la suite de votre formation.

Les demandeurs d'emploi peuvent profiter d'une prime Incitant+ *(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-incitant+)* en fin de formation po
adultes.

Débouché(s) métier(s)

Créer / Reprendre un salon de coiffure

Gérant / Gérante d'un salon ou d'une chaîne de salons de coiffure

Employé / Employée dans un salon de coiffure, un institut de beauté...

Coiffeur / Coiffeuse à domicile

Débouché(s) future(s) formation(s)

Gestionnaire d'un institut de beauté *(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/gestionnaire-dinstitut-de-beaute)*

Point(s) fort(s)

Fonction critique (nombreux emplois + prime pour demandeurs d'emploi) Contact client Créativité Travail en autonomie ou en équipe

Finalité

Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française Certificat de connaissances de base en gestion

Aptitudes

Le métier s'exerce principalement dans un salon de coiffure et impose une station debout permanente. Les produits utilisés pour les colorations (principalement), les pe
nécessitent des précautions d'emploi (risques d'allergies). Les horaires sont généralement réguliers. Ils peuvent s'effectuer en journée continue. Il faut respecter les règ
d'hygiène, de présentation et de communication. Le port d'une tenue professionnelle peut être exigé.

Programme

1ère année :

Q50/4 Shampooings et soins capillaires (18h)

Q50/4 Évaluation théorique UAA3 (1h)

Q50/4 Évaluation théorique UAA1 (1h)

Q50/4 Coloration semi permanente et ton sur ton (24h)

Q50/4 Mise en plis (20h)

Q50/4 Soutien durable (18h)

Q50/4 Coupes courtes combinées et coupe classique (Hommes) (14h)

Q50/4 Coupes courtes combinées (Hommes) (20h)

Q50/4 Coupes dégradées et dégradées inversées (Hommes et Dames) (20h)

Q50/4 Coupes massives et uniforme (Hommes et Dames) (20h)

Q50/4 Mise en forme et coiffage (brushing) (12h)

Q50/4 Hygiène, sécurité et ergonomie (8h)

Q50/4 Accueil et accompagnement du client (6h)

Q50/4 Communication de base (6h)

Q50/4 Introduction à la formation (2h)

2ème année :

Q50/5 Installation du salon (22h)

Q50/5 Service coupes dames (12h)

Q50/5 Service coloration (14h)

Q50/5 Coiffures de circonstances: théorie appliquée (8h)

Q50/5 Coiffures de circonstances (4h)

Q50/5 Service lissages et soutiens durables: théorie appliquée (6h)

Q50/5 Service lissages et soutiens durables (6h)

Q50/5 Service coupes hommes: théorie appliquée (12h)

Q50/5 Service coupes hommes (12h)

Q50/5 Service coupes dames: théorie appliquée (12h)

Q50/5 Conception de l'image (8h)

Q50/5 Barbes (4h)

Q50/5 Postiches (2h)

3ème année :

Q50/6 Création total look Dames (6h)

Q50/6 Service Coupes Hommes (24h)

Q50/6 Barber shop (10h)

Q50/6 Création total look Hommes (6h)

Q50/6 Coiffure de circonstances (10h)

Q50/6 Visite extérieure (8h)

Q50/6 Coloration végétale (8h)

Q50/6 Gestion du salon (12h)

Q50/6 Gestion des ressources humaines (8h)

Q50/6 Dynamique des aspects commerciaux (8h)

Q50/6 Installation du salon (16h)

Q50/6 Conception de l'image (4h)

Q50/6 Service Coupes Dames (24h)

Q50/6 Service Coloration (10h)

Conditions d'admission à une formation pour adultes

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire *(http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles)* ;

Satisfaire à l'une de ces 3 exigences :

Soit **être titulaire du certificat d'apprentissage IFAPME** ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;

Soit avoir suivi avec fruit le **2ème degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le 3ème degré de l'enseignement secondaire p et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;

Soit avoir satisfait à un **examen d'entrée**.

S'inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 oc

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulterez.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusque fin octobre.** En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire formations *(https://www.ifapme.be/rentree-janvier)* pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME *(https://www.ifapme.be/centres)* qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" *(https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-formations-ifapme-y-repondent)* , une **attestation d'inscription au FOREM *(https://www.leforem.be/)*** pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivant

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.

Remboursement Minerval

Dans le cadre du Plan de reconstruction de la Wallonie, l'IFAPME et le Gouvernement wallon, mettent en place des mesures concrètes pour booster l'envie et l'intérêt ceux qui envisagent de se former dans le secteur de la construction élargi.

Pour ce métier, un **remboursement du minerval** est prévu si l'apprenant et l'apprenante remplissent les conditions d'octroi. Pour plus d'information, consultez la liste d formations concernées *(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval)*

Conditions d'octroi :

L'auditeur doit être considéré comme "régulier" au moment de l'agrément : au moins 50 % de présences au cours entre la date de sa première présence et la dat comptage.

L'auditeur doit avoir presté au moins 30 jours sous convention de stage rémunérée entre le 1er septembre et le 15 décembre 2023.

L'auditeur doit être inscrit dans l'une des formations adultes suivantes *(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval)* .

Verviers

Rue de Limbourg, 37 4800 Verviers

087/32.54.54

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 21h30

Le vendredi : de 8h30 à 12h

/

fce.verviers@centreifapme.be

Conditions d' inscription

Au Centre/lieu de formation

Le paiement du minerval par carte (Bancontact, Visa, Mastercard) est obligatoire à l'inscription. Munissez-vous aussi de la copie éventuelle de vos diplômes et d'une at

d'inscription au FOREM, et de votre carte d'identité.

Conditions d'admission

Avoir réussi les modules Coiffeur/Coiffeuse, un apprentissage en coiffure, ou disposer d'un diplôme professionnel avec qualification en coiffure.

Bon à savoir

La pratique en entreprise n'est pas obligatoire. Mais vous pouvez réaliser un stage IFAPME à temps plein rémunéré si vous le souhaitez (pour prendre RDV : 087/32 4